

Monsieur Mars Di Bartolomeo

Président de la Chambre des Députés

Luxembourg

Luxembourg, le 26 février 2016

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse au sujet du projet intégré final.

Le SEW/OGBL demande dans un communiqué de presse du 16 février 2016 l'organisation d'une session de rattrapage du "projet intégré final" (PIF) au mois de septembre pour les classes de la formation administrative et commerciale dans la formation de technicien. Sans une telle session, les élèves qui comptent poursuivre des études supérieures risquent de perdre une année complète (demi-année pour ceux qui comptent entrer sur le marché du travail).

Ce problème n'existe pas seulement pour la formation de technicien dans la spécialité administrative et commerciale, mais pour toutes les formations professionnelle (DAP, DT)

Sachant que l'organisation d'un "projet intégré" demande un travail important d'organisation et de préparation, ainsi que la mise en place d'un dispositif logistique, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

- Est-ce que Monsieur le Ministre a analysé les possibilités d'organisation d'une session de rattrapage pour le projet intégré final au mois de septembre?
- Dans l'affirmative, quelles en sont les conclusions?
- Est-ce que l'organisation d'un PIF pour la formation administrative et commerciale demande une organisation moins exigeante que pour les autres formations?
- Le Ministre a-t-il analysé la possibilité d'organiser une session de rattrapage spécialement pour la section "administrative et commerciale"?
- Dans l'affirmative, quelles en sont les conclusions ?
- Est-ce que cette possibilité a été discutée avec les équipes curriculaires concernées, respectivement avec les directions des lycées concernés?

- Est- ce que actuellement des modules de rattrapage pour le PIF sont organisés pour les différentes formations afin de mieux préparer les étudiants à la session de rattrapage?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

Martine Hansen
Députée



Luxembourg, le 19 avril 2016

Affaires générales

Monsieur le Président de la Chambre des
Députés
19, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

**Réponse du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question
parlementaire N° 1855 de la Députée Martine Hansen**

Suite à la décision de reporter d'une année la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle pour la formation du technicien section administrative et commerciale (DT CM), les élèves et apprentis qui sont inscrits dans cette formation se verront passer pour la première fois le projet intégré final (PIF) fin avril en ce qui concerne la partie théorique et en juin en ce qui concerne la partie pratique du projet intégré final.

En ce qui concerne les questions de l'honorable Députée, les réponses sont les suivantes :


Le PIF du DT CM, comme d'ailleurs tous les autres PIF, se base sur des situations professionnelles concrètes nécessitant plus qu'une simple reproduction d'un savoir respectivement de connaissances scolaires. Les élèves n'ayant pas réussi le PIF ont besoin de plus de temps pour remédier à leurs lacunes et surtout ne peuvent pas y pallier seuls durant les vacances d'été. L'expérience faite dans l'enseignement secondaire et secondaire technique avec les épreuves d'ajournement organisées en septembre démontre clairement que les taux d'échec à ces épreuves sont trop élevés et dépassent souvent les 50%.

Ainsi semble-t-il être plus judicieux de proposer aux élèves et apprentis des cours de rattrapage durant le semestre d'hiver afin de leur donner plus de chances pour réussir leur PIF lors de la session de rattrapage en février 2017.

L'affirmation que « *pour la formation administrative et commerciale demande une organisation moins exigeante que pour les autres formations* », ne répond pas à la réalité. En effet, tandis que pour la plupart des formations il n'y a que quelques lycées qui offrent ces formations et doivent donc organiser un projet intégré, la situation est plus compliquée pour les formations offertes dans plusieurs lycées.

Pour la formation DT CM, 14 lycées sont impliqués et il va de soi que cette organisation est d'office plus complexe.

Afin de pouvoir prendre une décision pour les démarches futures, je propose d'attendre le bilan des résultats de la première session du PIF DT CM.



Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse